

**Assemblée générale annuelle – samedi 15 juin 2019 à 9h45
Au Domaine du Lac Bleu**

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE

**Secrétaire de la réunion : Manon Lavallée. Liste des participants : remise sur demande.
Quorum a été atteint avec la présence de 36 personnes.**

1. MOT DE BIENVENUE par la présidente de l'APELB et de l'assemblée : Lyne Demontigny

- Bienvenue aux résidents et membres.
- Présentation de Monsieur Bruno Laroche, maire de Saint-Hippolyte et à Mme Chantal Lachaine, conseillère municipale présents à notre assemblée
- Présentation des gestionnaires du Domaine du Lac Bleu, Monsieur Cartier et Mme Lefebvre et remerciements pour leur accueil
- Rappel des règles pour un bon déroulement de l'assemblée

2. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE 2018

Le résumé du procès-verbal de l'AGA est lu par Mme Demontigny et il n'y a pas de questions. Celui-ci est proposé et adopté.

- Proposé par Diane Baril
- Secondé par Jeannot Aucoin

3. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

- Proposé par Lyne Demontigny
- Secondé par Jeannot Aucoin

4. PRÉSENTATION DU DOMAINE DU LAC BLEU, SA MISSION, SES ORIENTATIONS ET LES ACTIVITÉS PRÉVUES AU COURS DE L'ÉTÉ.

Le camp est destiné à tous, particulièrement aux familles et aux personnes âgées et vise à offrir à des gens qui ne peuvent pas s'offrir de telles installations un séjour à un prix abordable.

Le camp est conscient de l'environnement et fera tout en son pouvoir pour s'assurer d'être un bon voisin pour les résidents et de respecter les règlements en matière d'environnement, de sécurité routière et de sécurité nautique. M. Cartier demande aux voisins qui seraient témoins de problèmes relatifs à ces éléments à en aviser le Domaine.

5. MOT DE MONSIEUR LAROCHE ET DE MADAME LACHAÎNE ET RÉPONSES AUX QUESTIONS DES CITOYENS

M. Laroche mentionne que suite aux incidents à un autre camp qui auraient pu avoir des conséquences tragiques, la Municipalité a mis en place un plan d'intervention afin d'améliorer la communication et les interventions relatives aux mesures d'urgence.

Concernant l'état de la route 333, pour répondre à la question d'un résident, M. Laroche que celle-ci n'est pas gérée par la Municipalité, par contre, des travaux d'urgence ont récemment été faits pour une situation exceptionnelle.

Concernant la question de l'internet qui ne se rend pas partout ou qui est offerte de façon limitée, M. Laroche mentionne qu'un rapport en ce sens est attendu sur l'avancement des travaux reliés à l'amélioration de celui-ci.

Les travaux routiers ont débuté en vue du déménagement du IGA, près du Chemin du Lac Bertrand et un nouveau feu de circulation y sera aménagé.

6. ENVIRONNEMENT ET NAVIGATION

Marc-André Cardin nous mentionne que nous avons reçu le rapport de la transparence de l'eau et du phosphore, lequel est disponible sur notre site Web. Les résultats sont très bons, toutefois, nous demandons aux riverains de rester vigilants concernant la présence possible de la Myriophille à épis. Des dépliants sont disponibles et nous invitons les membres à le consulter.

Il n'y aura pas d'ensemencement du lac cette année, et avant de mettre d'autres avelins, nous demanderons une étude à ce sujet pour ne pas payer pour ceci inutilement et risquer de mettre notre lac en danger.

Une affiche sera installée afin de rappeler aux résidents de ne pas nourrir les canards pour éviter la pollution reliée à ceux-ci.

A une question d'un membre concernant les excréments de chiens, il est mentionné que ce fut un problème lorsque la patinoire était fonctionnelle, et que c'est l'affaire de tous de ramasser ceux-ci pour éviter la pollution de notre lac, et par respect pour les voisins.

Une membre mentionne que l'entretien des plate-bande près des boîtes aux lettres est fait bénévolement, et il serait agréable que plus de gens y participent.

Un membre mentionne que certains bateaux et kayaks ne sont probablement pas lavés avant d'être mis à l'eau. Nous verrons à faire du renforcement sur ce point.

Mme Demontigny mentionne qu'une étudiante de l'UQAM sera présente cet été sur le lac avec son embarcation (préalablement lavée) afin de faire des analyses et des recherches. Les résultats de ceux-ci nous seront transmis, nous avons donc donné notre autorisation à cet effet.

BUDGET

Diane Dagenais présente le budget qui reste stable d'une année à l'autre (environ 6000 en liquidités dans le compte bancaire).

Par contre, la facture du site web ayant augmenté, nous avons demandé à un autre fournisseur de nous faire une soumission.

Mme Demontigny demande l'approbation d'un budget pour payer la terre et le gravier utilisé pour le parc Veilleux et remercie les bénévoles qui ont fait les travaux.

- Accepté à l'unanimité

FONDS VERT

Rachel Dagenais propose de demander une subvention dans le cadre du fonds vert afin d'installer des ruches d'abeilles (celles-ci seraient placées sur le terrain d'un membre qui a donné son accord). Le miel récolté serait remis aux membres, et le maintien et la récolte est faite par une compagnie spécialisée. L'approbation pour commencer l'étude est demandée aux membres.

- Accepté à l'unanimité

7. ÉLECTIONS

Les postes en élection cette année sont celui de la Présidente, de la Navigation et de la Secrétaire.

Nomination de Lyne Demontigny à titre de Présidente

- Proposé par Marc-André Cardin
- Secondé par Madame Latour

Nomination de Luc Dagenais à la navigation

- Proposé par Manon Lavallée
- Secondé par Marc-André Cardin

Nomination de Manon Lavallée à titre de secrétaire

- Proposé par Diane Dagenais
- Secondé par Lyne Roch

Les nominations sont acceptés par les membres à l'unanimité.

8. Levée de l'assemblée à 12h00